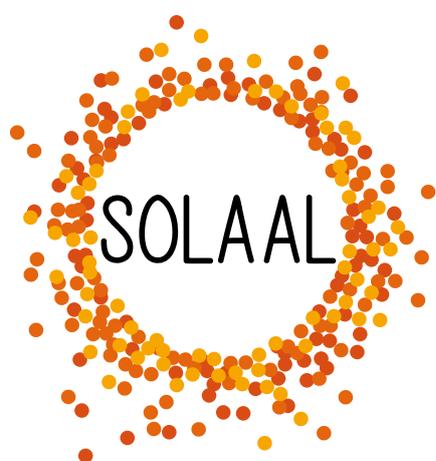




Paris, le 20 février 2024



ORGANISE
LE DON AGRICOLE

Construisons la solidarité alimentaire de demain !

L'association SOLAAL, qui organise depuis plus de dix ans le don agricole vers les associations d'aide alimentaire, sera présente au Salon international de l'agriculture, du 24 février au 3 mars, sur le stand de la FNSEA. Ce temps est l'occasion de rappeler que, plus que jamais, le don de produits agricoles est une nécessité pour les personnes les plus démunies.

Dans ce contexte, SOLAAL souhaite profiter du Salon, pour mobiliser autour du don agricole, avec des demandes précises, qui permettent de lever certains freins encore existants et lancer une nouvelle activité autour de l'achat solidaire de produits agricoles.

● Faciliter le don agricole

> Cotisations MSA : le don ne doit pas être pénalisé !

Devoir payer des charges sociales sur la valeur du don de produit est un non-sens ! SOLAAL a déjà sensibilisé le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le ministère des Solidarités, l'Ademe et l'ex-Première ministre, sans succès. SOLAAL demande que des discussions puissent avoir lieu dans les plus brefs délais avec les différents acteurs concernés.

> Simplifier le don via le dispositif du retrait communautaire

En cas de difficulté à vendre, les règles européennes prévoient la possibilité de réaliser des retraits de fruits et légumes du marché avec une compensation financière en cas de don. Or le dispositif a été modifié subitement avec effet rétroactif et devient trop complexe : le montant de la compensation financière est fixé a posteriori. Des entreprises ont arrêté les dons, dans une situation d'incertitude forte et faute de moyens pour dédier du temps au don, devenu trop chronophage.

Par ailleurs, il n'est plus possible pour les organisations de producteurs de recevoir une indemnité de transport, si la distance dépasse 750 km. Par exemple, nos concitoyens en précarité, situés dans le nord de la France, ne pourront plus goûter aux pêches en provenance du Sud.

● Un nouvel enjeu : l'achat-vente solidaire

En réponse à la demande croissante des associations de l'aide alimentaire en produits frais et en complément des dons, SOLAAL lance son activité d'achats solidaires auprès des acteurs des filières agricoles. SOLAAL recense les produits mis en vente par les agriculteurs, fléchés pour l'aide alimentaire, et propose ces produits aux associations avec un engagement fort : les prix au producteur ne seront pas négociés. Cette activité doit permettre à SOLAAL de se positionner comme l'acteur unique et organisateur du don et de l'achat solidaire, et de véhiculer des pratiques plus respectueuses envers les producteurs.

A l'heure où les citoyens sont appelés à soutenir l'agriculture française en consommant des produits français, SOLAAL rappelle que cela doit s'appliquer aussi aux produits achetés par les associations d'aide alimentaire.



● Traçabilité : tout citoyen y a droit !

L'affichage de la provenance des produits agricoles donnés doit être une priorité, au même titre que pour les produits alimentaires présents dans le commerce. Ainsi, les personnes ayant recours à l'aide alimentaire doivent pouvoir connaître la provenance des produits qu'elles consomment, via le réseau des associations d'aide alimentaire.



Les rendez-vous SOLAAL à ne pas manquer au Salon international de l'agriculture 2024

● Point presse au Salon de l'Agriculture 2024

Afin d'échanger autour de ces demandes rassemblées dans un Livre blanc et de présenter sa nouvelle activité d'achats-ventes solidaires, SOLAAL organise un point presse,

jeudi 29 février à 8h30 au Salon international de l'agriculture (Hall 4 - Allée C - Stand FNSEA), en présence de Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, et Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (sous réserve).

A cette occasion, le Livre blanc de SOLAAL vous sera remis.

A l'issue de ce point presse, une chaîne du don, à destination des Banques Alimentaires, sera organisée avec les organisations professionnelles agricoles.

>>> Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de confirmer votre présence auprès d'Anaëlle MARIE / anaelle.marie@agencefls.fr / 06 83 37 21 11

● Conférences

SOLAAL interviendra également lors des conférences organisées par :

- > FranceAgriMer le 26 février à 14h30 sur ses missions sur le don alimentaire
- > La MSA le 1^{er} mars à 15h30 sur la solidarité alimentaire



www.solaal.org •     

A propos de SOLAAL

SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général, qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire. Elle rassemble plus de 40 organisations issues des secteurs agricole, industriel, de la grande distribution, des interprofessions agricoles et alimentaires et des marchés de gros. La présidente de SOLAAL est Angélique DELAHAYE. SOLAAL s'appuie sur un réseau de 11 antennes régionales. Depuis sa création en 2013, SOLAAL a distribué 33 000 tonnes de produits agricoles, soit l'équivalent de 66 millions de repas.

Contact presse : Anaëlle MARIE / anaelle.marie@agencefls.fr / 06 83 37 21 11